



# SAINT-HERNIN

ENTRE MONTAGNES & CANAL



## BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2025 / NUMÉRO 30

### INFOS

*Le recensement 2025  
commence !*

### GRAND FORMAT

*L'adressage de la  
commune*

### MÉDIATHÈQUE

*La culture accessible pour  
tous !*

# SOMMAIRE



**03**  
L'ÉDITO

**06**  
DANS LE RÉTRO

**08**  
À L'AGENDA

**10**  
À L'ÉCOLE

**12**  
LA P'TITE MÉDIATHÈQUE

**13**  
INFORMATIONS COMMUNALES

**19**  
INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

**20**  
LE GRAND FORMAT  
MISE À JOUR DE L'ADRESSAGE COMMUNAL

**31**  
VIE PRATIQUE

**32**  
COMPRENDRE ET S'AMUSER AVEC MAËLIG  
RÉDIGER UNE LETTRE

**Mairie, Agence Postale et Médiathèque**

Du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17 h00  
02 98 99 51 27 / [mairie@saint-hernin.fr](mailto:mairie@saint-hernin.fr)  
[www.saint-hernin.fr](http://www.saint-hernin.fr)

**Direction de publication :**

Marie-Christine JAOUEN

**Rédaction :**

Kévin CROY, Sylvie DREAU, Sarah NANDELLEC

**Impression :** Roudenn Grafik

**Photographies :** ©Mairie de Saint-Hernin

©Eugénie Baudoin ©Kévin CROY



**U**ne nouvelle année se termine et chacun s'accorde à dire que le temps passe trop vite ! Trop vite en ce qui concerne l'équipe municipale, pour concrétiser tous les projets que nous imaginons pour améliorer votre quotidien ! Toutefois, nous pouvons enfin vous annoncer le démarrage des travaux de réhabilitation de la salle polyvalente en mars prochain. Nous en parlons depuis si longtemps ! Nous avions dans ce projet un objectif essentiel : ne pas fragiliser les finances de notre commune. Les demandes de subventions ont été longues et laborieuses mais le résultat est plus que positif puisqu'elles financent à hauteur de neuf cent mille euros le projet soit plus de 65 % du coût global. Nous continuons bien sûr notre travail de veille pour atténuer la part financière de la commune (*Fonds européens, Mécenat...*). Un audit mené par la Direction Générale des Finances Publiques a de plus validé la solidité et le sérieux du plan de financement. Dès le démarrage des travaux, nous vous ferons un point régulier de l'avancée du chantier. Saint-Hernin pourra s'enorgueillir de proposer un équipement de qualité destiné aux particuliers, au monde économique et culturel de tout le territoire centre breton. Un atout supplémentaire au dynamisme reconnu de notre commune ; dynamisme auquel contribue largement le monde associatif. Je remercie chaleureusement les bénévoles qui par leur investissement incommensurable, offrent de chouettes moments de rencontre festifs et amicaux. Dynamisme auquel contribue également le personnel communal qui travaille sans compter toute l'année et bien souvent dans l'ombre pour répondre à vos attentes multiples mais aussi et surtout pour la gestion fastidieuse de la collectivité.

L'année 2024 a vu l'achèvement de l'assainissement collectif au centre-bourg offrant la possibilité à une dizaine de foyers supplémentaires de se raccorder. Le programme voirie a concerné l'impasse de Magoardy, l'école et le Chemin de la Justice. Epareuse et lamier ont été à pied d'œuvre comme chaque année pour améliorer la visibilité sur tout le réseau routier et la qualité de vie dans les villages. Une veille régulière des bâtiments communaux a permis des réparations à l'école. Elles se poursuivront cette année sur l'église, les vestiaires du terrain des sports et les appartements communaux.

D'un point de vue démographique, nous étions fiers d'annoncer neuf naissances en 2023 et bien ce sont dix petits saint-herninois qui ont vu le jour en 2024 ! Souhaitons la bienvenue à Maho, Léandre, Aziliz, Pierre, Jules, Leïo, Siana, Louise, Valentin et Emma! Nous déplorons neuf décès et avons célébré trois mariages. 2025 est l'année du recensement, espérons que notre population soit stable voire en progression. Je vous invite à faire bon accueil aux agents recenseurs Corinne Baudoin et Gaëtan Guillou.



En 2024 également, élus et agents administratifs ont consacré de longues heures à l'adressage, obligation légale qui nous a été faite par l'Etat. Le résultat de ce travail a créé quelques crispations et nous en sommes désolés. Nous avons fait au mieux en respectant les règles qui nous étaient imposées pour votre bien-vivre et celui des générations futures. Nous n'aurons de cesse de dire que c'est une grande amélioration apportée aux services de secours en premier lieu, pompiers ou équipe du Samu qui doivent intervenir rapidement pour nous venir en aide, aux services de la poste et aux entreprises de livraison, mais aussi pour l'installation de la fibre. Cela entraîne certes quelques tracasseries administratives mais c'est pour la bonne cause. Deux permanences sont d'ailleurs mises en place à la mairie pour vous aider si vous le souhaitez à mettre à jour votre adresse auprès des différents services. Il y a tant de problèmes plus dramatiques dans le monde aujourd'hui que l'on peut aisément j'imagine, relativiser celui-ci.

Enfin, la salle polyvalente n'étant plus en état de recevoir du public, il n'y aura pas de cérémonie de vœux cette année. Par contre nous vous invitons le vendredi 20 juin dès 19h sous la halle à partager un moment convivial. Cette rencontre permettra d'échanger sur la vision que vous avez de notre commune. À ce titre, nous allons positionner à la mairie une boîte à idées intitulée « **Les choses qui vont et celles qui ne vont pas** » pour recevoir en amont vos commentaires, vos idées, vos envies...

Vous pourrez également nous écrire par mail si vous le souhaitez. N'hésitez pas ! Plus les commentaires seront nombreux plus les échanges seront riches !

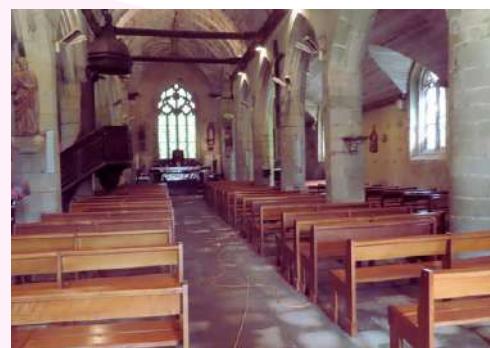
Je terminerai en vous souhaitant à tous une excellente année 2025 pleine de bonheur et de réussite !







Durant l'été, la médiathèque vous a offert une immersion dans l'univers fascinant de la broderie. Une centaine de visiteurs a eu l'opportunité d'explorer le monde de Pascal Jaouen.



Nous remercions les bénévoles et les élus qui ont contribué au nettoyage et à la réorganisation de l'église. Grâce à leurs efforts, l'intérieur de l'église retrouve toute sa splendeur !

Un voyage pour revivre l'histoire et la vie des cafés d'autrefois en Centre Bretagne, illustré par une série de photographies en grand format réalisées par Sylvain Bouttet entre 1994 et 1995.



Dans une ambiance musicale agrémentée par la chaleur des crêpières, cette journée a rassemblé les Saint-Herninois autour d'un moment de partage et de découverte.

Un nettoyage du cimetière était organisé, avant la Toussaint, avec la collaboration d'une quinzaine de bénévoles mobilisés toute la matinée pour désherber, déraciner et entretenir les allées.



À l'occasion de la date marquant la fin des hostilités de la Première Guerre mondiale, les membres de l'AFN ont célébré cet événement en présence des élus locaux et de la jeunesse.



Pour clôturer cette année 2024, l'association "J'ai rendez-vous avec vous" a organisé une après-midi jeux de société et goûter. L'occasion de se retrouver pour un moment convivial!

Un voyage au cœur du Pays du Soleil Levant depuis Saint-Hernin, avec une exposition pour découvrir ce pays aux traditions aux antipodes des nôtres.



Durant une après-midi, sous la dynamique d'Aika, professeure de japonais, nos initiés se sont lancés dans l'art de la calligraphie et de l'emballage des cadeaux au Japon.

Une après-midi festive avec des ateliers créatifs, balade en calèche, et histoires de Noël en musique! Et pour couronner le tout, un repas partagé sous la Halle, animé par le Comité des Fêtes et l'USSH !





## Exposition

Après un détour fascinant au Japon en décembre et janvier, préparez-vous à embarquer pour une nouvelle odyssée pleine de surprises : initiatique, fantastique, à travers les âges et les océans, en balayant l'histoire... Les voyages se déclinent à foison offrant des expériences aussi intenses que variées.



## Ecole - APE



L'Association des Parents d'Elèves organise une vente de cookies afin de financer les activités scolaires des élèves saint-herninois.

## Ecole - APE

L'APE se met en mode recyclage pour une collecte de ferrailles pour financer les activités de l'école ! Préparez-vous à faire du tri pour la bonne cause !

## Culture

Le Comité des Fêtes met les petits plats dans les grands pour célébrer la Saint-Patrick ! Une nouvelle matinée gourmande d'initiation aux crêpes, suivie l'après-midi d'un concert de musique irlandaise sur la place de la Halle. Sortez vos chapeaux verts !



## Autour de bébé

Dans le cadre du mois de la petite enfance, de 10h00 à 12h00 la médiathèque, en collaboration avec la ludothèque de Carhaix, organise une session d'échanges ludiques destinée aux jeunes parents d'enfants âgés de 0 à 5 ans. Cet événement offre une opportunité d'échange autour des thématiques de la parentalité.

## Cuisine



Vous êtes plutôt chocolat noir, au lait ou blanc ? Venez participer à cet atelier de fins gourmets organisé par le Comité des Fêtes.

## Culture

Le traditionnel Pardon se tiendra comme tous les ans avec une messe et une procession à la chapelle de Saint-Sauveur suivi d'un repas, concours de cidre et jeux de palets.

## Commémorations

La commémoration de la Victoire remportée par les armées françaises et alliées en 1945.

## Rencontres

Un repas convivial et partagé sur la place de la Halle avec des jeux, un spectacle équestre et animations.

## Pâques

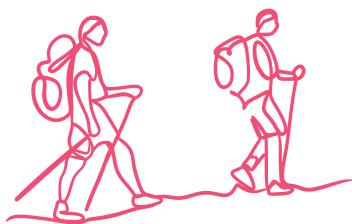
Préparez-vous pour une nouvelle journée chocolatée avec des lapins de Pâques et des douceurs, orchestrée par le Comité des Fêtes et l'APE !





## Sport

Plusieurs associations saint-herninoises s'associent pour proposer une journée de randonnée-trail ! Chaussez vos crampons et préparez vos bâton de randonnées ! Plus de détails dans les prochaines mois.



## Aînés

L'association " J'ai Rendez-Vous avec Vous" proposera à ses membres une sortie dont la destination reste encore à définir.

## Sport

L'association " Moto Club Menez Du" reprendra ses activités tous les week-end à partir du mois de juin. La piste est autorisée pour tous les bikers disposant d'une licence (plus de renseignements auprès de l'association.)

## Culture

Préparez-vous à danser, car la 11e édition de Musique en fête débarque à Saint-Hernin le samedi 14 juin 2024 ! Le suspense est à son comble avec un thème et une programmation à venir dans les mois à venir ! Une ambiance musicale qui fera bouger toutes les générations, c'est promis !

## Exposition

Plongez dans le monde fabuleux du vinyle, de sa naissance à son grand retour, avec une histoire captivante qui explore les enjeux de la dématérialisation ! Cette exposition vous fera revivre l'âge d'or du microsillon, la superstar des enregistrements commerciaux des années 50 à 80. Explorez cet art des merveilles, et de l'économie qui l'entoure. Et ne manquez pas de découvrir les différents styles de vinyles, des 78 tours vintage au vinyle souple, sans oublier les étonnantes picture discs qui feront danser vos yeux !





**U**ne nouvelle année scolaire a débuté pour nos élèves saint-herninois ! Des sorties et de nouveaux projets sont en cours à l'école. Le label Eco-Ecole a pour thème, la solidarité pour cette année 2024-2025. Nous vous proposons donc un petit tour d'horizon des événements passés et à venir à l'école!

En cette année scolaire 2024-2025, nous pouvons noter une nouvelle année de stabilité de l'équipe enseignante : Julie RAPHALEN reste l'enseignante des élèves de CE-CM (21 élèves) et Sarah NANDELEC conserve le poste de direction, ainsi que la classe de maternelle-CP (13 élèves). En maternelle-CP, la classe profite également de la présence d'un personnel municipal, l'Atsem : Morgane MARQUE. Nous avons également la chance d'accueillir Charlyn LE GUERN BOURLES en tant que service civique pendant toute l'année scolaire.



Cette année, le thème de la solidarité est le fil conducteur des enseignantes et des élèves, cela permet également à l'école de nouveau labellisée « Eco-école ». En effet, chaque année, l'école doit décider d'un nouveau défi et donc d'un nouveau projet qui la guidera pour l'année scolaire. Les choix stratégiques et les actions à mener seront validés lors du prochain conseil d'école.

Les élèves ont déjà participé à l'opération «Mets tes baskets et bats la maladie» au profit de l'association ELA (dictée - débat - randonnée) elle a permis de récolter 97 euros. De plus, nous avons eu un premier temps d'échanges (jeux de société - bricolage de Noël) avec les résidents du foyer-logement La Salette à Carhaix-Plouguer afin de favoriser l'ouverture vers l'extérieur des élèves et les relations intergénérationnelles.

D'autres actions sont prévues en ce sens afin de sensibiliser les élèves à diverses formes de solidarités.



Afin de continuer à faire vivre la thématique du sport à l'école pour laquelle nous avons été labellisé, niveau argent l'année dernière, nous avons inscrit l'école à l'USEP 29 (Union Sportive des Écoles Publiques).



Cette adhésion à l'USEP permet de participer à des rencontres sportives, inclusives et adaptées en lien avec les programmes de l'Éducation Nationale, de donner l'expérience associative et démocratique aux enfants, de faire découvrir des activités physiques, sportives et artistiques diversifiées, mais également de bénéficier d'une aide aux transports et d'emprunter du matériel pédagogique et sportif afin de mener des séquences d'apprentissage à l'école.



La municipalité continue également de participer à la rénovation et l'aménagement des locaux de l'école pour le confort de nos élèves, mais aussi à l'achat d'équipements divers (dotation de matériel informatique l'année dernière par exemple).

L'Association des Parents d'Elèves se démène, sans compter, pour organiser diverses manifestations. L'argent ainsi récolté permet aux enfants de participer aux sorties scolaires, spectacles, ... En 2023-2024, les élèves ont pu aller au château de Trévarez en décembre, faire du char à voile sur la plage de Pentrez à Saint-Nic en juin et visiter les Terres de Nataé à Pont-Scorff en juillet.

N'hésitez pas à rejoindre l'association et/ ou à participer à leurs manifestations, car leur financement est indispensable au développement des activités de l'école. Merci aussi à tous les parents qui s'investissent d'une manière ou d'une autre pour aider notre école à fonctionner dans de bonnes conditions.

Les enseignantes de l'école sont là pour aider vos enfants à apprendre et à grandir pour préparer leur avenir, elles apportent la plus grande vigilance à ce que chacun soit accueilli avec respect et bienveillance.





**L**a médiathèque reste l'un des lieux les plus fréquentés toute l'année. La municipalité s'attache à rendre le lieu attractif avec la mise en place d'expositions, d'ateliers, de conférences, de rencontres...



Découvrez l'activité de la médiathèque ! Voici quelques chiffres pour l'année 2024 :

- **Nombre de jours d'ouverture : 250**
- **Nombre de lecteurs actifs : 107 ( 27 enfants et adolescents et 80 adultes)**
- **Nombre de nouveautés en 2024 : 217**
- **Nombre d'ouvrages prêtés au cours de l'année : 2112**
- **Dépenses engagées pour l'acquisition d'ouvrages : 1500 €**
- **Nombre d'animations (expositions, conférences, ateliers, etc.) : 16**
- **Dépenses consacrées aux animations sur l'année : 1 200 €**



Nous envisageons de proposer un service de portage d'ouvrages de la médiathèque directement au domicile des Saint-Herninois. Ce service serait gratuit et destiné à tous les habitants de la commune rencontrant des difficultés de déplacement, telles que les personnes handicapées, les personnes âgées, ou toute personne empêchée par la maladie, une maternité... Si cela vous intéresse, veuillez nous faire connaître auprès de la Médiathèque afin que nous puissions nous organiser pour 2025 !



En décembre et janvier, la médiathèque a adopté l'heure nippone offrant une occasion enrichissante aux curieux d'explorer les multiples facettes du Japon. Grâce à divers panneaux explicatifs, des projections vidéo et des ouvrages, les visiteurs ont pu approfondir leur compréhension de cette culture si différente de la nôtre. De plus, les ateliers animés par Aika Drévillon ont également suscité un grand intérêt parmi les habitants du Poher.

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux : invisible et inodore, il se mélange rapidement à l'air ambiant de votre domicile. Tous les appareils à combustion peuvent constituer une source potentielle de ce gaz.

### Quels sont les symptômes ?

Une fatigue intense et soudaine, des maux de tête, des vertiges, des nausées et des vomissements... Ne les ignorez pas !

### Comment se protéger ?

- Faites vérifier vos installations régulièrement.
- Effectuez un ramonage de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.
- Aérez votre logement quotidiennement.
- Ne bloquez jamais les aérations extérieures de votre domicile, ni les ventilations de vos appareils.

### En cas de suspicion :

- Aérez immédiatement.
- Éteignez les appareils à combustion.
- Évacuez les lieux.
- **Contactez les secours : 15, 18, 112 ou 114 (pour les personnes sourdes ou malentendantes).**

Pour plus d'informations, veuillez consulter [www.sdis29.fr](http://www.sdis29.fr).

Pour rappel, nourrir des chats errants non stérilisés est interdit car il incite aux nuisances (insalubrité, déchets et odeurs) et surtout entraîne la prolifération, et l'installation de colonies de chats.



**Non, le 0 800 112 112 n'est pas un spam !**

Il s'agit du numéro qu'utilisent désormais les services d'urgence pour vous rappeler.

Pensez à l'enregistrer dans vos contacts pour ne pas le confondre avec un numéro frauduleux.



Cette année, la commune réalise le recensement de la population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets. L'ensemble des logements et des habitants saint-herninois seront recensés du 16 janvier au 15 février 2025. Le recensement est obligatoire.



### Des chiffres pour construire demain

Le recensement de la population est un acte civique obligatoire qui engage chaque citoyen et bénéficie à l'ensemble de la collectivité. Les informations collectées sont essentielles pour élaborer et mettre en œuvre des projets, qu'ils soient modestes ou ambitieux et qui vous concernent directement. Il permet de déterminer la population officielle de Saint-Hernin et fournit des données précieuses sur ses caractéristiques, (âge, profession, modes de transport et conditions de logement.)



### Utilité pour vous

À l'échelle locale, le recensement aide à anticiper les besoins en équipements collectifs, comme les écoles par exemple et à identifier les infrastructures de transport à développer. Cela permet aux décideurs d'agir avec discernement en s'adaptant aux besoins de la communauté.

### Utilité pour les communes et les politiques publiques

Les données du recensement impactent également la contribution de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette contribution est importante. En outre, le nombre d'habitants détermine le nombre d'élus au conseil municipal. La compréhension de ces chiffres est essentielle pour façonner les politiques publiques au niveau national.





### ~~~~ Qui est en charge du recensement sur Saint-Hernin?

La commune a nommé deux agents recenseurs afin d'organiser le recensement. Ils sont dotés d'une carte d'agent recenseur avec photo, signée du Maire. Ainsi, selon votre secteur, vous serez sollicités par Mme Corinne BAUDOIN ou Mr Gaétan GUILLOU.



### ~~~~ Comment répondre au recensement ?

Vous pouvez **vous recenser en ligne**, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet, et laissez-vous guider !

Si vous ne pouvez pas répondre par Internet, l'agent recenseur, vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Vous pouvez aussi les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

### ~~~~ Vos données sont protégées



Le recensement est réalisé conformément aux procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est l'unique organisme habilité à traiter les questionnaires, et ce, de manière anonyme.

Bien que votre nom et votre adresse soient requis afin d'éviter un double comptage, ces informations ne sont pas conservées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont soumises à une obligation de secret professionnel. L'Insee s'engage à ce que les traitements de données personnelles effectués à des fins statistiques respectent le Règlement général sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi "Informatique et Libertés".



A



Les vallons boisés, les prairies humides et les ruisseaux torrentueux de notre territoire abritent une biodiversité exceptionnelle! Des populations uniques en France de chauves-souris, de loutres ou de poissons migrateurs comme le saumon y trouvent des habitats propices. Le site Natura 2000 « Vallée de l'Aulne » a été créé en 2010 pour protéger ces espèces et ces milieux fragiles.

L'EPAGA, qui anime ce site depuis 2013, a entrepris de nombreuses actions, l'installation de gîtes pour les chauves-souris ou l'installation d'abreuvoirs à bovins pour limiter le piétinement des berges des ruisseaux... Des inventaires ont aussi été réalisés et ont permis de découvrir de nouvelles colonies de chauves-souris, des tourbières riches en plantes rares et des populations de mulettes perlières en bordure du site Natura actuel. Ces découvertes montrent à quel point les pratiques traditionnelles de notre territoire ont permis le maintien d'un patrimoine naturel d'exception.

**Afin de pérenniser la biodiversité présente et les activités humaines qui la favorisent, le site Natura 2000 est en pleine phase d'évolution depuis 2024 !**



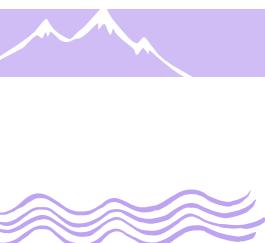
L'EPAGA a souhaité que le projet d'évolution de ce périmètre soit un projet co-construit avec les habitants du territoire. De ce fait, si vous êtes propriétaire ou exploitant de parcelles favorables à la biodiversité (bord de cours d'eau, zones humides, prairies naturelles, forêt de feuillus, landes et tourbières), vous êtes peut-être concerné par le nouveau périmètre. Pour échanger sur les conséquences d'une extension du classement en Natura 2000 avec les personnes en charge du projet, des permanences et des réunions publiques seront organisées. Vous pouvez aussi contacter les services de l'EPAGA à l'adresse mail suivante en indiquant la localisation de vos parcelles :

[\*\*concertationnatura2000@epaga-aulne.fr\*\*](mailto:concertationnatura2000@epaga-aulne.fr)



Natura 2000 offre en effet de nombreux outils pour encourager les propriétaires forestiers, les agriculteurs et même les habitants à maintenir ou développer des pratiques favorables à la biodiversité comme le maintien de vieux arbres creux, la plantation de feuillus, l'entretien des zones humides ou la création de haies.





Depuis la rentrée, les activités hebdomadaires ont pu reprendre ! Si les cours de chorale n'ont pas pu se poursuivre, vous pouvez toujours rejoindre l'une des activités ci-dessous :

- **Mercredi : Cours de Japonais** à la médiathèque (20 euros par séance d'une heure de 16h00 à 18h00 : Inscription en mairie au 02-98-99-51-27)
- **Mercredi : Cours de Gym** à l'école à 17h00 et 20h00 (Information au 06-78-27-26-83 )
- **Mercredi : Cours de Yoga** à 18H15 à l'école ( Information au 06-95-60-53-13 )
- **Jeudi : Cours de Sophrologie** à 19H00 à l'école (60 euros les 10 séances : Information au 06-12-04-78-71 )



Les bénévoles du motoclub MENEZ DU restent très actifs ces derniers mois et effectuent des travaux d'importance ! Nettoyage du terrain, amélioration de la piste, débroussaillage, installation de grillage et de barrières pour garantir la sécurité des pilotes et des accompagnateurs. Des travaux qui représentent environ 8000 euros pour l'association.



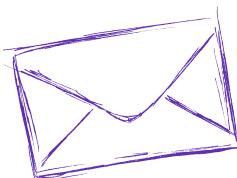
Les membres de l'association souhaitent également rappeler aux pilotes qu'il est strictement interdit de rouler sans licence et en dehors des jours d'ouverture du club. Il a été constaté que des personnes pénètrent sur la piste sans autorisation. En cas de récidive, une plainte sera déposée auprès de la gendarmerie. Les demandes de licence peuvent être effectuées sur le site de la Ligue de Bretagne (LMRB). La cotisation annuelle pour les licenciés du club s'élève à 75 euros, tandis que la cotisation journalière pour les pilotes extérieurs au club est de 15 euros.

Président : J.M COANTIEC, 06 17 11 60 23

Coprésident : Stéphane LE ROI, 06 79 91 12 96

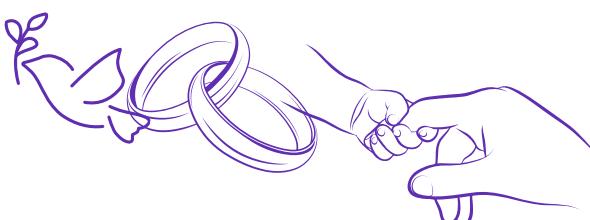


A



- **Nombre de jours d'ouverture : 250 jours**
- **Nombre de colis et lettres recommandées déposés : 561**
- **Chiffre d'affaires 2024 : 12 000 euros**
- **Nombre de clients sur l'année : 1222 soit près de 5 par jour**

- **Nombre de Certificats d'Urbanisme : 37**
- **Nombre de Déclarations Préalables : 22**
- **Nombre de Permis de Construire : 06**



- **Nombre de Naissances : 10**
- **Nombre de mariages : 03**
- **Nombre de PACS : 0**
- **Nombre de décès : 06**

- **Nombre de conseils municipaux : 05**
- **Nombre de délibérations : 61**
- **Nombre de décisions du Maire : 21**
- **Nombre d'arrêtés : 43**



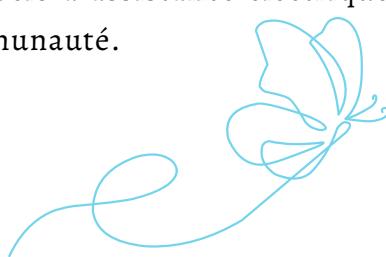
- **Nombre de followers Facebook : 1 600**
- **Nombre de followers Instagram : 301**

Nous souhaitons vous rappeler que seuls vos bacs individuels et sacs jaunes doivent être déposés devant votre domicile ou au point de collecte la veille des jours de ramassage des ordures ménagères. Il est important de noter que seul le dépôt de votre bac est pris en compte dans le décompte des 13 levées annuelles. Le dépôt des sacs jaunes n'est quant à lui pas comptabilisé. La Redevance Incitative (RI) rentre désormais en application pour la facturation à partir de cette année 2025. La levée supplémentaire est facturée 3.50€ pour les bacs de 120 litres et 7.20€ pour les bac de 240 litres. Ci-contre, le calendrier des levées:

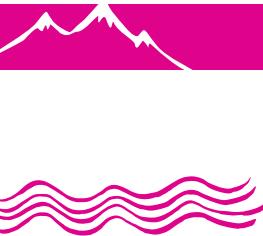
JANVIER	FÉVRIER	MARS
Ven. 10 Ven. 24	Ven. 7 Ven. 21	Ven. 7 Ven. 21
AVRIL	MAI	JUIN
Ven. 4 Ven. 18 Mar. 29	Ven. 16 Mar. 27	Ven. 13 Ven. 27
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
Ven. 11 Ven. 25	Ven. 8 Ven. 22	Ven. 5 Ven. 19
OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Ven. 3 Ven. 17 Ven. 31	Ven. 14 Ven. 28	Ven. 12 Mar. 23 Ven. 9 jan

Actuellement, quelques vélos à assistance électrique du service **VéliPoher** sont disponibles à la location pour une **durée de 3 à 6 mois**. Ces vélos comprennent à la fois des modèles classiques et des modèles pliants. Le coût de la location de ces modèles est de 30 €/mois. Il convient de noter que, étant un service public, la moitié de ce montant est pris en charge par l'employeur.

Si votre entreprise a déjà mis en place le Forfait Mobilité Durable, utiliser le vélo pour vos trajets domicile-travail pourrait vous permettre de bénéficier de cette prime. Dans le cadre de sa politique de mobilité, notamment en faveur de solutions alternatives à la voiture individuelle, Poher communauté se fait dans la limite de l'enveloppe annuelle proposée. La demande doit être réceptionnée au plus tard 3 mois après l'achat du vélo. Vous pouvez télécharger le dossier de demande d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique sur le site de Poher Communauté.







**N**ommer et numérotter les voies et lieux-dits dans leur intégralité est une obligation légale pour l'ensemble des communes françaises. C'est un travail débuté en février et qui s'est terminé en décembre. Pour vous, il s'agit d'un élément indispensable puisque cela a pour but de faciliter votre vie quotidienne, un accès simplifié pour les services de secours, la distribution du courrier, la livraison de vos colis ou encore l'installation de la fibre. Dans ce grand format, découvrez la méthode de travail choisie par l'équipe municipale pour finaliser cette fastidieuse mission !

### Le contexte réglementaire

En vertu de la Loi du 22 février 2022, dite Loi 3DS et du décret d'application n° 2023-767 du 11 août 2023, l'adressage est une obligation légale réalisée sous la responsabilité du Conseil municipal de la commune. Un adressage complet implique, en amont, des actions politiques (travail de réflexion, délibérations en Conseil municipal et arrêtés de numérotation du Maire), suivies d'une information sur le terrain et la transmission des adresses à la Base Adresse Nationale (BAN).

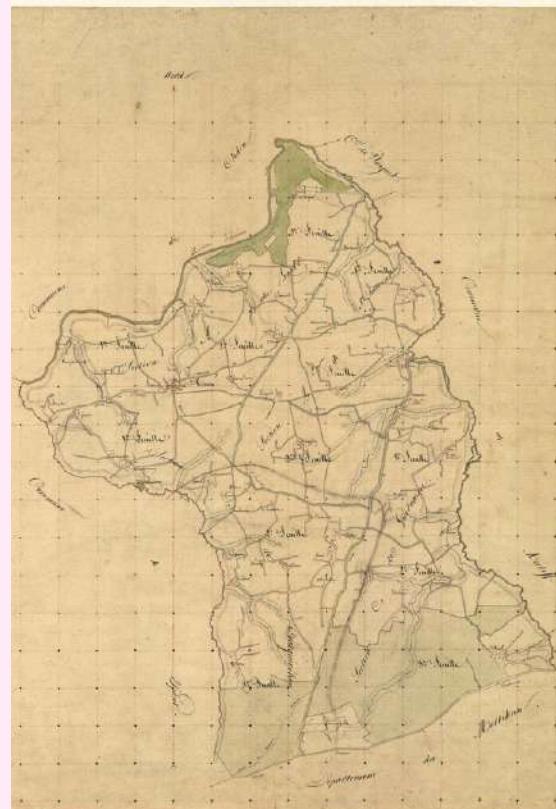
### L'identification et la dénomination des noms de voies

#### Les trois axes retenus :

Affecter aux voies les noms des lieux-dits existants et compléter ensuite les voies sans appellations en étudiant la toponymie historique, la culture et le patrimoine local. Certaines dénominations ont été inspirées par des recherches effectuées dans le cadastre napoléonien. Établi en 1810, ce cadastre avait pour but de fournir à l'administration un outil fiable et rationnel pour la répartition de l'impôt entre les contribuables. À cette époque, chaque parcelle était dotée d'un nom facilitant son identification. Ainsi, les noms de certaines de ces parcelles, déjà utilisés pour désigner des voies dans le bourg (comme Park Ar Forn ou Park Ti Toer), ont été recherchés et retenus pour nommer les nouvelles voies.

Éviter les homonymies avec les autres communes ayant le même code postal.

Adopter une dénomination bilingue.





## ~~~~~ La numérotation

### Les trois axes retenus

Le principe choisi est la numérotation en continu avec les numéros pairs à droite et les numéros impairs à gauche à l'exception de certaines voies déjà numérotées et respectant ce principe.

La prise en compte des futurs aménagements et constructions.

L'adoption d'une numérotation cohérente lorsque la voie se poursuit sur une commune voisine

## ~~~~~ Processus du travail

**Réflexion préparatoire:** Durant plusieurs mois, la commission adressage accompagnée des agents du service administratif et de l'office de la langue bretonne ont travaillé à la fois sur la dénomination des villages, rues, voies, lotissements, zones d'activités et place de la commune et sur la numérotation des immeubles (maisons, parcelles constructibles...) des biens meubles (boîtes aux lettres, mobil-home, caravanes...) et des activités ou services (exploitations agricoles, transformateurs, entreprises...). Les administrés demeurant dans les villages de la commune particulièrement impactés par la création de voies ont été consultés. Une information dans le bulletin municipal de juillet 2024 invitait les habitants à faire remonter des propositions de noms ou à venir s'informer sur le devenir de l'adressage existant.

**Délibération:** Le service a transmis à tous les conseillers municipaux la liste des voies validées par la commission adressage en amont du conseil municipal de novembre afin que l'échange soit rendu plus simple lors des débats. Après présentation officielle de toutes les créations de noms de voie, le conseil a voté à l'unanimité le travail fourni par la commission .

**Arrêté :** Après validation des noms de voies, le Maire a pu prendre un arrêté fixant un numéro pour chaque construction, qu'il s'agisse d'habitations (occupées ou non), de bâtiments agricoles, d'entreprises, de locaux publics (tels que des lieux de culte ou des complexes sportifs), ainsi que des infrastructures de télécommunications et d'électricité.

**Transmission à la Base Adresse Nationale :** la commune a pu transmettre l'ensemble des nouvelles adresses à la Base Adresse Nationale (BAN), qui constitue un référentiel d'adresses officiellement reconnu par l'administration.

**Information à la population :** enfin, la commune a informé chaque propriétaire saint-herninois ainsi que les entreprises par le biais d'un envoi postal comprenant un certificat de numérotage.

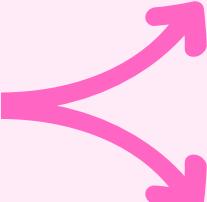
## Zoom sur ...

### Les lieux-dits ne disposant que d'une voie unique :

Pour les lieux-dits ne comportant qu'une seule voie, le travail a été relativement aisé, car leur appellation reste inchangée. Néanmoins, la commune a opté pour une signalisation explicite du terme "Lieu-Dit". Ainsi, il est désormais possible de rencontrer des noms tels que *Lieu-dit Abilouar*, *Lieu-dit Bellevue*, *Lieu-dit Rumoal*, et *Lieu-dit Kervez*. **Ces lieux-dits, sans modifications majeures, représentent près de 75 % de l'ensemble de nos lieux-dits communaux.**



### Les lieux-dits disposant de plusieurs voies :

 Le territoire de la commune est en partie constitué de lieux-dits d'une taille significative, souvent désignés par les habitants comme des "villages". Parmi ces lieux, tels que Callac ou Coat Quévéran, on trouve jusqu'à six voies de dimensions variées. Il a donc été essentiel et obligatoire de toutes les nommer. Ainsi, il a été décidé d'attribuer le nom du lieu-dit à la voie principale, tandis que des appellations distinctes ont été choisies pour les voies secondaires.

### Port-de-Carhaix : Un retour aux sources et une mise en avant du château de Kergoat

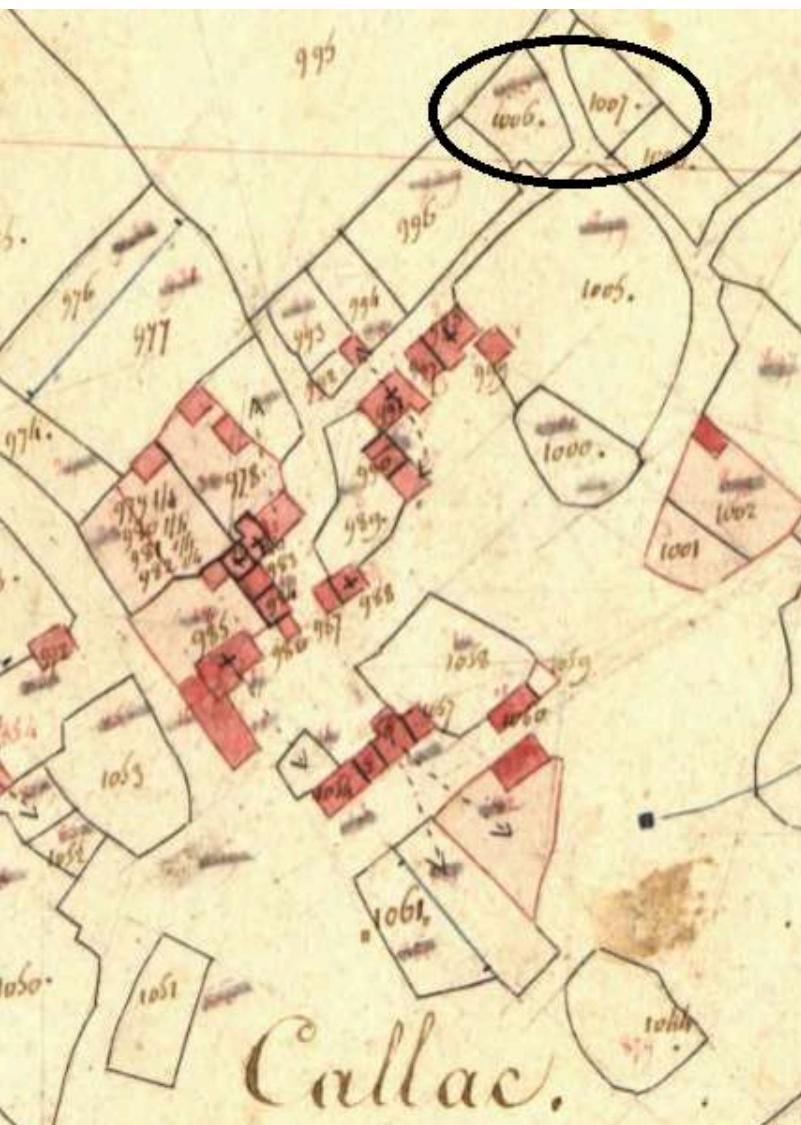
Port de Carhaix partage son appellation avec les communes voisines de Motreff et Carhaix-Plougouer, qui ont choisi de conserver ce nom. Cependant, en raison de l'adoption d'une numérotation alternée (1, 2, 3) par ces deux communes, des doublons apparaissent, entraînant des adresses identiques, telle que 2 Port de Carhaix, l'une étant située du côté de Motreff et l'autre de Carhaix-Plougouer. Pour éviter l'apparition d'une troisième adresse similaire, cette fois du côté de Saint-Hernin, il a été décidé de renommer toutes les voies en mettant en valeur le patrimoine historique local. L'axe principal, la Départementale D82, est désormais désigné sous le nom de "*Route du Pont de Kergoat*", tandis que les axes secondaires évoquent l'importance historique du château de Kergoat, à travers des appellations telles que "*Impasse du Château de Kergoat*" et "*Chemin du Bois de Kergoat*".





### Callac, Kermanac'h et Coat Quévéran, trois lieux-dits aux allures de petit bourg

Ces trois lieux-dits sont traversés par plusieurs voies qui desservent les habitations environnantes, organisées autour d'un axe principal. Chaque voie, auparavant intégrée au lieu-dit, a été identifiée et nommée avec un nom spécifique. Pour chacun de ces lieux-dits, la voie principale conserve le nom du lieu-dit, tandis que les appellations des voies secondaires ont été établies majoritairement à partir des données du cadastre napoléonien.



garavat	996	Lorvan Lach	Ouest
Lohiac, Kermanac'h	997	Callac	Préche
998	998	as	Maison
999	999	as	Sol Diam
1000	1000	as	Croche
1001	1001	Lorvan Lora	Ouest
1002	1002	Callac	au Nord Ouest
1003	1003	as	Aisi
1004	1004	Neflawn	as
1005	1005	Lor Bras	as
1006	1006	Lor en Graouen	as
1007	1007	Lor en quinquis	as
1008	1008	as	Quim Plana
1009	1009	P. nefla	Quim Plana
1010	1010	P. neflabias	Quim Lab 64
1011	1011	P. ouir	as
1012	1012	P. Javene	as
1013	1013	Lor au Riech oulin	Ouest
1014	1014	P. au poul	Quim Lab 64
1015	1015	P. au Rion	as
1016	1016	as	as
1017	1017	P. bras	Pri
1018	1018	As venne d'autreman	Pat
1019	1019	As venne du riech	Quim Lab 64
1020	1020	P. au tenuer	Pri
1021	1021	as	as
1022	1022	Ost au Riech	as
1023	1023	as	as

Dans le **village de Callac**, on trouve l'axe menant au village: Lieu-Dit de Callac, ainsi que cinq autres voies : Clos Ar Graouen, Courtil du Pré, Courtil du Quinquis, Impasse Liorzh Bras et Chemin de la Voie Romaine.

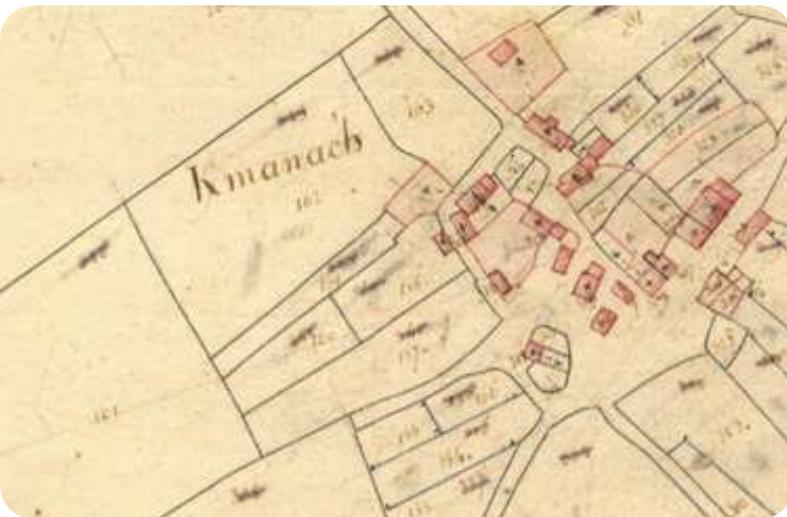
La mention de la voie romaine fait référence à l'ancienne route romaine qui longeait le sud de la commune, aujourd'hui empruntée comme chemin de Grande Randonnée.

Concernant **le village de Coat Quévéran**, on observe un axe principal, dénommé *Lieu-Dit de Coat Quévéran*, ainsi que des axes secondaires formant des allées et des impasses. Ainsi, nous retrouvons des dénominations telles que le *Clos du Petit Bois*, le *Clos de Park Ar Kreizh* et l'*Allée de Liorzh ar Poull*.

La voie reliant la rue de l'école au village de Coat Quévéran est désormais désignée sous le nom de *Route de Park ar Bradenn*.



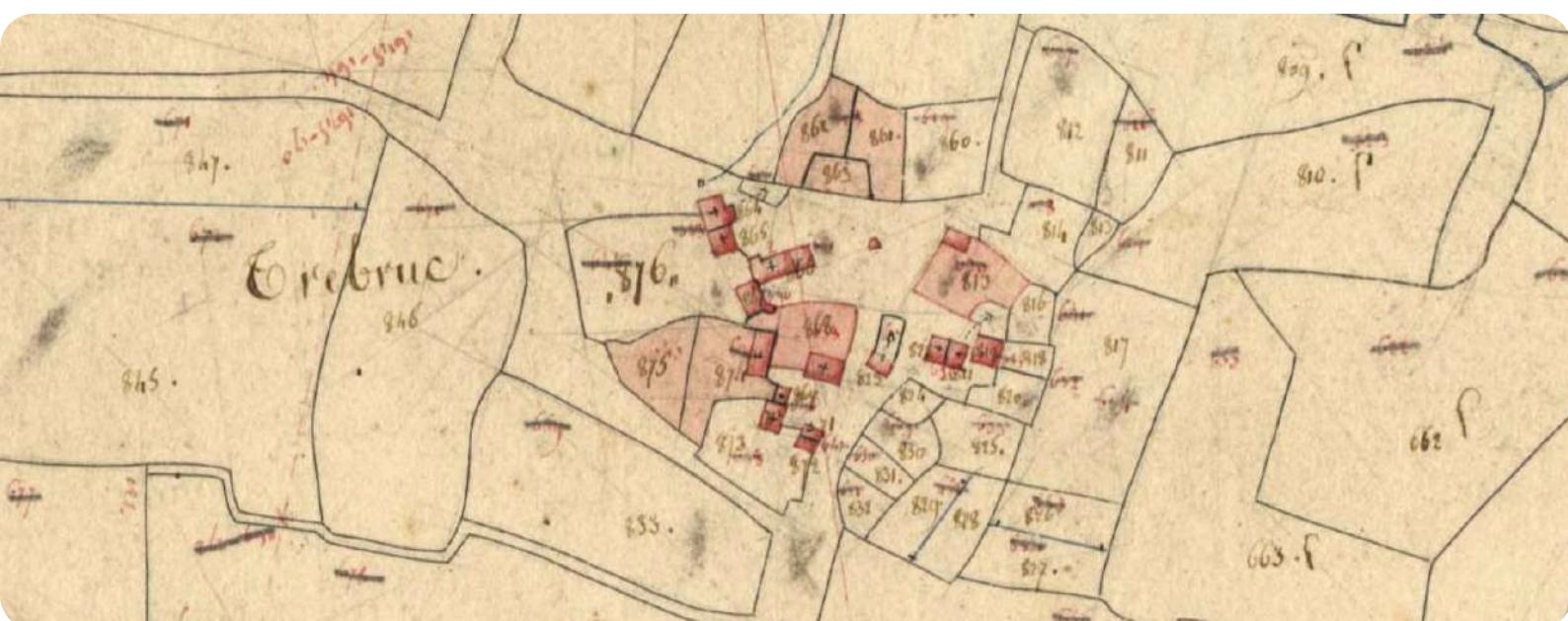
Pour le **village de Kermanac'h**, l'axe principal prend le nom de Lieu-dit de Kermanac'h, auquel se rattache un chemin menant au cœur du village, *Chemin de Park Pellan*. On y trouve également deux axes secondaires : le *Clos du Forgeron* et l'*Impasse de Park Birrien*.





## Trébruc, Kerrouer, Kerblouze, Saint-Deval, Kerbreudeur, Culzubic, Guernazou et Kerbellec, des lieux-dits avec un axe principal et une voie secondaire...

La configuration de ces villages a également nécessité la création de nouvelles voies. Au village de Kerbellec, l'axe principal, porte désormais le nom de *Lieu-dit Kerbellec*. Deux axes secondaires ont également été établis : la *Route de Goarem Voan* et l'*Allée de Liorzh Moan*. Dans les autres villages mentionnés, un seul axe a été créé en complément du nom de lieu-dit. Ainsi, nous trouvons désormais : *Clos Ar Yeun* à Kerrouer, *Chemin de Pradenn ar Poull* à Kerblouze, *Route de Prad an Dour* à Saint-Deval, *Chemin de la Pierre Blanche* à Kerbreudeur, *Route de Liorzh Lin* à Guernazou, *Impasse du Four à Pain* à Culzubic, et *Route de Toull Ar Menez* à Trébruc. L'ensemble de ces nouveaux noms est issu du cadastre napoléonien, reflétant ainsi le nom des parcelles situées dans ces villages.



## Les lieux-dits évolutant vers un autre nom de voie

La commune a veillé à préserver autant que possible les noms des lieux-dits. Toutefois, la configuration du lieu et la logique de la numérotation nous ont contraints à renommer certains lieux-dits. La Chapelle Neuve, souvent confondue avec la Chapelle de Saint-Sauveur, a pris le nom de *Route des Carmes*, hommage historique à la dite chapelle fondée en 1644 par une communauté de carmes déchaussées. Moulin-Neuf fusionne avec Moulin Donan, maintenant appelé *Route de Moulin Donan*. Rappelons nous que certains lieux-dits comme Kerwalze et Le Launay ont déjà disparu par le passé rappelant ainsi l'évolution des habitats dans le temps.

## Koad Vran, Kerrean, Leskollet, Luzuveiet, Magoardi, Park Ar Barrennoù

Ces lieux-dits ont évolué vers des appellations telles que « Route » ou « Impasse ». Cette modification vise à préserver leur identité tout en regroupant les accès aux habitations et aux exploitations agricoles situées le long de ces voies. Aujourd'hui, nous pouvons retrouver les dénominations suivantes : *Route de Koad Vran, Route de Kerrean, Route de Leskollet, Impasse de Luzuveiet, Impasse de Magoardy et Impasse de Park ar Barrennoù*.

## Moulin-Neuf, Moulin Donan, une fusion pour ne plus avoir de doublon avec Motreff

Les deux lieux-dits ont été unifiés en un seul axe, désormais appelé *Route de Moulin Donan*. Historiquement, le moulin Neuf se situait du côté Motreffois, tandis que le moulin Donan se trouvait du côté de Saint-Hernin, à l'intersection de la voie communale avec la voie verte. Il a donc été décidé d'abandonner le nom Moulin-Neuf, afin d'éviter des doublons de numérotation avec la commune de Motreff.



## Les autres voies, créées ou modifiées sur la commune

De nouveaux noms de voies ont également été introduits, dans un souci de simplification : **une voie correspondant à un nom**.

Au sein de la commune, vous trouverez maintenant le *Chemin de Goarem Vihan*, qui constitue une subdivision du *Chemin de la Justice*, lequel proposait deux accès distincts sans connexion pour les véhicules. On note également le *Chemin du Pré du Moulin* à Moulin Donan, la *Route de Goas Tudal*, située près du lieu-dit de Kerjean, le *Clos de Park Ar Leur* sur la Route de la Gare, ainsi que la *Route de Park Ar Bradenn* qui s'étend de la *rue de l'École* jusqu'au village de Coat Quévéran.

Par ailleurs, la rue des Landes a été révisée en raison de confusions fréquentes entre le lotissement et la rue portant le même nom. A présent, cette voie est scindée en deux axes distincts : l'axe montant du bourg vers la route de Saint-Sauveur est désormais désigné *Route de l'Ardoise* tandis que l'*Impasse des Landes* englobe le lotissement du même nom et une partie de l'ancienne rue des landes.



## Choisir un type de voie pour les nouvelles voies

Route, Rue, chemin, place... Ce sont autant de désignations de voies que la commune a choisi d'utiliser afin de se démarquer et d'éviter les doublons avec d'autres communes. Par conséquent, de nouveaux noms ont émergé, en plus des désignations de voies plus traditionnelles :

**Allée** : Chemin large, bordé d'arbres, de verdure, qui sert de promenade ou d'accès

Exemples : "Allée de Liorzh Ar Poull" (Coat Quévéran), "Allée de Liozh Moan" (Kerbellec)

**Clos** : Un clos est synonyme d'impasse.

Exemples : "Clos du Forgeron" (Kermanac'h), "Clos de Park Ar Kreizh" (Coat Quévéran)

**Courtile** : Le mot courtile désignait en ancien français un jardin attenant à une ferme, un enclos ou un jardin champêtre, généralement clos.

Exemples : "Courtile Du Quinquis" (Callac), "Courtile du pré" (Callac)

## La traduction automatique en langue bretonne et la vérification de l'orthographe

### Correction des noms de voies actuelles et nouvelles

La commune a collaboré avec l'Office public de la langue bretonne pour réviser complètement les noms actuels des voies. Elle a également souhaité retranscrire en breton moderne les noms bretons d'autrefois et corriger les traductions. Ainsi, la commune a choisi d'instaurer le bilinguisme français/breton sur tous les panneaux de signalisation. **Vous avez donc le choix d'utiliser la version française ou bretonne selon votre préférence.** Sur la Base d'Adresse Nationale, la totalité des noms de voies est également bilingue.



Les noms de lieux, ou toponymes bretons, représentent un aspect fondamental du patrimoine de la Bretagne et sont profondément ancrés dans son identité. La langue bretonne possède une tradition écrite très ancienne. L'Office public de la langue bretonne nous a recommandé de rectifier l'ensemble des noms des nouvelles voies ou celles déjà existantes afin de préserver au mieux cette langue riche et variée, caractérisée par des spécificités linguistiques locales prononcées. Par exemple, la *route de Rozland* a été rétablie sous le nom de *Route de Rozalaon*, et les deux lieux-dits de Traonbars ont retrouvé leur orthographe d'origine, tout comme l'ensemble des noms de voies qui a été corrigé lorsque cela était nécessaire.





## Les plaques des numéros

La commune prendra en charge la création de la première plaque de numéro. Celle-ci sera en écriture blanche sur fond bleu. Le nom de la voie sera inscrit sous le numéro. Les résidents dont les habitations se trouvent dans un village verront également le nom de ce village ajouté, comme illustré ci-dessous :



**Les plaques de numéros seront disponibles à la mairie entre février et mars 2025.**

Nous recommandons de positionner la plaque du numéro de manière suivante :

- En priorité, sur la façade de la maison, près de la porte d'entrée.
- Ou sur un poteau face à la rue, à une hauteur d'environ 1,5 m.
- à défaut, au niveau des boîtes aux lettres, si celles-ci sont situées à l'extérieur de votre propriété.

Il est important de noter que vous pouvez installer le numéro fourni par la mairie près de votre porte d'entrée, et qu'il est également possible d'en installer un second à vos frais, en limite de propriété, sur votre boîte aux lettres par exemple.

**RAPPEL : Pour faciliter la réception de vos colis et lettres, il est essentiel de disposer d'une boîte aux lettres normalisée et d'y inscrire vos noms et prénoms!**





## ~~~~~ À présent, quelles sont les démarches à effectuer ?

Vous êtes près de 85 % à devoir mettre à jour progressivement votre adresse postale. Pour déclarer vos nouvelles coordonnées simultanément auprès de plusieurs services administratifs et de certains organismes privés, veuillez consulter le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

Afin de vous accompagner dans cette démarche, voici une liste non exhaustive des fournisseurs à contacter selon vos besoins :

- Fournisseurs d'énergie (*Engie, Saur, etc.*), France Travail, Sécurité sociale (caisses d'assurance maladie, d'allocations familiales et de retraite), Service des impôts, Services responsables des cartes grises (*SIV : Système d'immatriculation des véhicules*), Fournisseur d'accès à Internet, Assurances habitation et véhicules...

Afin de faciliter vos démarches en ligne, Catherine PICOUT, Conseillère Numérique de France Services, sera disponible à la médiathèque les 29 janvier et 13 février, de 14h00 à 16h00, pour vous accompagner dans le processus de changement d'adresse.

**Pour vous inscrire, merci de contacter la mairie au 02 98 99 51 27.**



## ~~~~~ Vous avez des questions ?

La mairie se tient à votre disposition, dans un esprit de respect mutuel, pour vous fournir des explications et échanger à ce sujet. Nous souhaitons rappeler que ce nouveau système d'adressage est une obligation nationale. L'équipe municipale a œuvré tant pour vous que pour les générations futures qui résideront dans notre commune, afin de garantir qu'elles disposent d'une adresse précise. Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par courriel à l'adresse suivante : [mairie@saint-hernin.fr](mailto:mairie@saint-hernin.fr), sur nos réseaux sociaux (Facebook) ou par téléphone au 02.98.99.51.27.

## ~~~~~ La numérotation en quelques chiffres

La commune dénombre 674 adresses numérotées, réparties sur 139 voies répertoriées. Au total, 193 nouveaux panneaux d'entrée de voies seront installés, ainsi que 27 panneaux d'entrée de villages. Le coût total pour la commune s'élève à 24 500 euros, comprenant les plaques des numéros individuels (674) et les panneaux d'entrées de voies et de villages.



### Poteau téléphonique cassé ou câble décroché

Le réseau téléphonique est la propriété de la **société Orange** qui est la seule à pouvoir intervenir. Les problèmes doivent être signalés en utilisant le formulaire en ligne sur le site suivant: <https://dommages-reseaux.orange.fr/>

Au préalable, vous pouvez relever le numéro de poteau (étiquette bleue, jaune fixée sur le poteau) et faire une ou deux photographies.



### Poteau électrique cassé ou câble décroché

Vous devez vous adresser au service de dépannage de la **société Enedis** au : **09 72 67 50 29**.



### Panne d'électricité

Vous devez impérativement vous adresser à **votre fournisseur d'électricité**. Les coordonnées téléphoniques se trouvent généralement sur la facture.



### Fuite sur le réseau d'eau, pas d'eau ou baisse de pression significative

Sur la commune de Saint-Hernin le concessionnaire est la **SAUR**. Vous trouverez ses coordonnées vos factures d'eau.



### Problèmes de voirie

S'il s'agit d'une route départementale, vous devez vous adresser au **Conseil Départemental** au **02.98.76.20.20**. Pour la voirie communale, adressez-vous à la **mairie**.



### Arbres gênants en bordure de route

L'élargissement raisonnable des arbres est à la charge du **propriétaire du terrain** où est implanté l'arbre. Si celui-ci se trouve sur la voie publique, il faut alors le signaler à la **mairie**.



### Lampadaires publics

Vous pouvez signaler un éclairage défectueux à la **mairie**.



### Problème de voisinage

En cas d'incident avec un voisin, un **accord à l'amiable direct** est toujours à privilégier. Si le problème persiste, vous pouvez contacter la **mairie**.

### Mairie, Agence Postale et Médiathèque

11 rue du centre-bourg  
Ouverture au public :  
Du Lundi au vendredi :  
9H00 - 12H00 / 13H30 - 17H00  
**02 98 99 51 27**  
**mairie@saint-hernin.fr**

### École Publique communale

3 Rue de l'École  
**02 98 99 51 12**

### Centre des finances publiques

10 Boulevard Jean Moulin  
29270 Carhaix-Plouguer  
Lundi au vendredi de 8H30 à 12H00  
**02 98 99 31 70**

### Poher communauté Maison des Services Publics

Place de la Tour d'Auvergne  
29833 Carhaix-Plouguer  
**02 98 99 48 00**  
**poher@poher.com**

### **POLICE**

**Appeler le 17**

### **POMPIERS**

**Appeler le 18 OU le 112  
(à partir d'un portable)**

### **SAMU**

**Appeler le 15**



# Comprendre et s'amuser avec Maëlig



Peux-tu m'expliquer  
comment rédiger une lettre  
Maëlig?



Une lettre, c'est comme un petit trésor en papier, destiné à faire briller les yeux de tes amis ou de tes grands-parents, glissé dans une enveloppe pour un voyage palpitant ! L'écriture de lettres, c'est un art aussi ancien que les Romains, et à l'époque, c'était surtout pour des nouvelles militaires !

Il y a des lettres qui sont formelles, des lettres d'amitié, lettres au Père Noël, des lettres d'amour qui font battre les coeurs, des lettres de remerciement, sans oublier les lettres commerciales et même celles laissées dans l'anonymat ! Peu importe le style que tu choisis, l'essentiel est de dénicher les mots magiques pour transmettre ton message !



Une lettre, c'est comme un bon plat : il faut les bons ingrédients sans trop de superflu ! Garde juste ce qu'il faut pour que le destinataire comprenne l'essentiel. Bien sûr, une petite touche personnelle, c'est sympathique, mais on reste concis et précis, d'accord ?

En général, une lettre commence par une salutation, puis on plonge dans le vif du sujet, et on termine par une formule de politesse. Souvent, l'adresse de retour se trouve en haut à gauche, suivie de celle du destinataire à droite. N'oublie pas la date et la ligne d'objet juste en dessous ! Ensuite, c'est le moment de faire couler l'encre sur le cœur de ta lettre. Et pour finir, une belle signature, et si besoin, des infos pour que l'on puisse te recontacter. Prêt à faire passer le message ?

Une fois ta lettre prête à conquérir le monde, n'oublie pas de lui trouver une jolie enveloppe, de lui coller un timbre et hop, direction la boîte aux lettres ! Tu savais que La Poste est comme un super-héros, capable d'envoyer ta lettre aux quatre coins de la planète ? !



Maëlig L'ardoisier  
11 rue du centre bourg  
29270 Saint-Hernin

Ulrich S  
1 Allée des hirondelles  
Strasbourg

Le dimanche 05 janvier,

Objet : Coucou de Saint-Hernin !

Cher Ulrich,

J'espère que tout va bien pour toi depuis nos dernières vacances en Bretagne ! Noël s'est bien passé de ton côté ? Ici, j'ai reçu plein de cadeaux avec le Père Noël, j'ai vraiment été gâté ! J'ai eu beaucoup de jouets, dont la super voiture rouge dont tu m'avais parlé ! J'ai aussi participé à un atelier à la médiathèque de Saint-Hernin et nous avons confectionné un livre à toucher ! Après le goûter, j'ai rencontré le VRAI Père Noël et nous avons fait un tour en calèche dans le bourg avec les copains ! C'était vraiment trop bien ! J'aimerais tellement que tu aies pu être là avec nous ! J'ai aussi fait une promenade en forêt avec mes parents et nous avons vu plein d'animaux. J'ai pris des photos pour te les montrer la prochaine fois qu'on se verra. En ce moment, je lis un livre sur les aventures d'un chevalier, c'est passionnant !

Et toi, qu'as-tu fait pendant les vacances ? As-tu vu de la neige à Strasbourg ? J'ai entendu dire qu'il y avait un beau marché de Noël là-bas, tu y es allé ? J'aimerais bien y aller un jour.

En attendant de tes nouvelles, je t'envoie plein de bisous !

À bientôt,

Maëlig 



Plonge dans cette grille pour dénicher 18 mots sur le thème de la lettre, bien cachés à l'horizontale, à la verticale, en diagonale, et même à l'envers ! Prêt pour le défi ? Bonne chasse !



S	V	X	J	E	S	S	E	R	D	A	O	M	R	A
N	O	S	I	A	R	V	I	L	E	F	E	U	D	G
T	F	A	O	B	I	V	P	O	S	T	E	J	A	M
P	O	L	I	T	E	S	S	E	T	T	F	A	E	H
A	S	E	R	U	T	A	N	G	I	S	A	P	P	E
E	A	S	C	O	L	I	S	D	N	P	C	T	P	O
G	L	D	F	Z	E	O	E	A	A	E	T	I	O	B
A	U	A	N	B	L	P	L	I	T	M	E	A	L	O
L	T	E	G	B	X	O	P	A	A	O	U	T	E	N
L	A	P	O	E	E	R	B	M	I	T	R	E	V	A
A	T	C	O	L	R	E	I	R	R	U	O	C	N	E
B	I	C	O	U	R	I	A	C	E	R	T	T	E	L
M	O	B	J	E	T	C	O	L	F	C	A	C	E	P
E	N	M	N	O	R	I	H	C	N	A	R	F	F	A

LETTRE  
DESTINATAIRE  
EXPÉDITEUR  
ENVELOPPE  
TIMBRE  
ADRESSE  
BOÎTE  
POSTE  
FACTEUR  
COURRIER  
SIGNATURE  
SALUTATION  
POLITESSE  
OBJET  
AFFRANCHIR  
LIVRAISON  
COLIS  
EMBALLAGE



NOËL 2024 - BALADE EN CALÈCHE



Saint  
hernin